

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 14

Artikel: Genève: à propos de quelques surélévations
Autor: Baertschi, Pierre / Pazeltova, Hanya
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève : à propos de quelques surélévations

par Pierre Baertschi et Hanya Pazeltova, Genève

Depuis plusieurs siècles, des immeubles ont fait l'objet, à Genève, de surélévations. Traditionnellement effectués en colombages avec remplissages en briques ou matériaux légers, ces rehaussements font partie de l'histoire de cette ville, cité du Refuge. Récemment toutefois, des immeubles ont été surélevés dans la basse ville et sur les quais. Le choix s'est porté sur le verre et le métal, matériaux de notre époque particulièrement bien adaptés à de telles interventions.

Ville cosmopolite, l'identité de Genève est pour une large part issue de cette ouverture qui caractérise son histoire économique et religieuse. Dès la Renaissance, les courants d'échange avec l'étranger sont nombreux. Reflets de cette situation sont la plupart des bâtiments remarquables que compte la Vieille ville de Genève : la maison Turretini, d'architecture Renaissance, à la rue de l'Hôtel-de-Ville, et les hôtels particuliers du XVIII^e siècle dans le goût français, notamment. Surpeuplée dès l'époque des guerres de religion (au XVI^e siècle), Genève connaîtra un nouvel afflux de population après 1685, lors du second Refuge. Ensermée dans ses fortifications, la ville ne pouvait pas se développer normalement et abriter ses habitants toujours plus nombreux. Les Conseils de la République favorisèrent

dès le début du XVIII^e siècle la transformation d'anciens quartiers (Grand-Mézel et rue des Granges). En même temps, le rehaussement de bâtiments était courant dans la ville ancienne. Ceci n'allait du reste pas sans soulever de nombreux litiges consécutifs au raccordement des escaliers, des cheminées et des écoulements d'eaux usées. Ces transformations contribuaient de plus à accroître l'usure des escaliers et des corridors, points sur lesquels la justice d'alors dut trancher à plusieurs reprises ! Quant à Saint-Gervais, quartier qui abritait les ateliers de cabinotiers perchés au sommet des maisons, on pouvait voir, les soirs d'hiver, les derniers étages s'illuminer derrière leurs vitrages...

Nouveau cap

Un regard sommaire porté sur l'histoire de la ville de Genève nous montre en fait que cette cité — à l'instar de presque tous les centres historiques — s'est développée au cours des siècles selon deux orientations principales :

- la rénovation «diffuse» : démolition/reconstruction ou surélévation de bâtiments isolés ;
- la reconstruction de pâtés de maisons ou d'îlots selon le principe de la «tabula rasa».

La décision de démolir la ceinture des anciennes fortifications (dès 1848) marque une époque qui se poursuivra au XX^e siècle notamment à travers les intentions développées lors du concours de l'aménagement de la rive droite en 1929.

Cette politique de la table rase prévaut encore après la seconde guerre mondiale, entre autres pour les secteurs des Terreaux-du-Temple et de la rue du Cendrier où des immeubles modernes sont édifiés par l'architecte Saugey à l'emplacement de bâtiments anciens. D'autres opérations analogues sont menées sur la rive gauche. Vers 1975, on assiste toutefois à un retournement de situation. En 1978, la Commission d'urbanisme incite le département des travaux publics à abandonner l'élargissement de la rue des Etuves. L'urbanisme genevois renoncera dès lors à poursuivre systématiquement l'élargissement des grandes artères par l'établissement de nouveaux plans d'alignement.

Paradoxe de l'histoire, bien que n'étant plus enserrée dans ses fortifications, Genève se retrouve dans un corset : la zone agricole, bastion à préserver, devient un nouveau glacis pour la République. D'ici quinze ans trente mille logements, dont une bonne part en voie de réalisation, pourront seuls encore être construits dans le périmètre des zones aujourd'hui déclassées.

Les mentalités ont changé : des solutions nouvelles doivent être recherchées. La surélévation récente de quelques immeubles, expression d'un dialogue entre le passé, le présent et l'avenir est en fait un point d'interrogation. De telles



Fig. 1. — Le rehaussement de bâtiments était courant dans la ville ancienne (tissu médiéval, place du Bourg-de-Four).



Fig. 2. — Ateliers de cabinotiers à Saint-Gervais (rue Rousseau).



Fig. 3. — Ponts de l'Île et place de Saint-Gervais à la fin du XIX^e siècle. On remarque les différents registres architecturaux de la maison Soret (à gauche), probablement surélevée.
(Document: Musée du Vieux-Genève.)

interventions permettront-elles de poursuivre la transformation de cette cité dans le respect de sa tradition historique ?

Le thème du couronnement

A Genève comme ailleurs, l'architecture a connu des époques ou des styles pour lesquels l'expression du couronnement était un thème dominant. C'est le cas de certains bâtiments qui dénotent une certaine emphase de la partie supérieure de leur façade ; ils portent parfois la marque de courants témoignant de l'éclectisme du XIX^e siècle ou encore ils sont issus de la tendance « Beaux-Arts »...

Le style suisse (ou Heimatstil) a certainement été parmi les mouvements qui ont souligné le plus nettement l'expression

des toitures, par exemple par des retours de la couverture ou par la multiplication des bras de force. Plus répandu, le thème du balcon continu marquant les étages supérieurs se retrouve notamment dans les quartiers édifiés au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle à l'emplacement des anciennes fortifications.

Quoi qu'il en soit, le traitement du couronnement architectural des édifices est un élément qui fait partie de la tradition et de l'expression de nos façades, en franchissant les styles et les époques.

Autre point à relever : la différenciation de l'expression des programmes. Certains bâtiments expriment parfois résolument le changement de fonction qui marque une différence entre les étages inférieurs, consacrés aux bureaux, et les étages supérieurs affectés au logement.

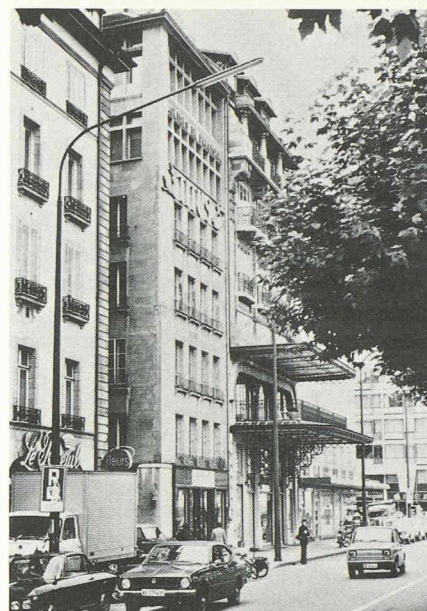


Fig. 4. — Immeuble ancien surélevé vers 1940 par l'architecte Saugey ; situé au quai Général-Guisan, ce bâtiment a été démoli il y a quelques années.

Tel est le cas, à Rome, d'un exemple connu, l'immeuble polyfonctionnel des frères Passarelli (construit en 1963-1965) ; à Genève, divers immeubles édifiés ces dernières années marquent également de telles différenciations (tout particulièrement la Tour Lombard, mais également à la rue de la Pélisserie, l'immeuble primé par l'Interassar).

Sans vouloir examiner plus longuement quels sont les courants architecturaux qui ont préconisé des changements de registre en façades, il y a lieu de souligner que plusieurs projets de surélévation d'immeubles ont été entrepris à Milan il y a déjà plusieurs années par le groupe d'architectes BBPR. Tel est par exemple le cas d'un bâtiment situé à la rue Giuseppe Verdi, et qui a fait en 1966 l'objet d'une surélévation particulièrement



Fig. 5. — Bâtiments construits au début du XX^e siècle (avenue Henri-Dunant). On remarque l'expression du couronnement.



Fig. 6. — Surélévation du bâtiment de la Lloyds au quai Besançon-Hugues.



Fig. 7. — L'hôtel de la Cigogne à la place Longemalle.

démonstrative, la corniche et le départ de l'ancien toit étant conservés.

Surélévations récentes

Vers 1975, la transformation des immeubles de la «Lloyds Bank», au quai Besançon-Hugues, pose un problème de nature particulière. Faudra-t-il ou non démolir les bâtiments existants afin de pouvoir abriter le programme retenu? Celui-ci nécessite un volume conforme au gabarit légal. L'importance des trois immeubles concernés, expression d'un état parcellaire ancien, ainsi que leur situation particulièrement en vue sur les berges du Rhône conduiront au choix d'un parti de surélévation. Le rythme général des façades du quai sera ainsi respecté. L'architecte J. V. Bertoli choisira une expression où les vitrages dominent; ceci n'est pas



Fig. 8. — Rehaussement d'un immeuble à la rue du Cendrier.

sans rappeler, dans une version moderne, l'allure des anciens ateliers des cabaniers.

A la place Longemalle, c'est en 1982 que débute le chantier de l'hôtel de «La Cigogne». Le bureau Favre & Guth (collaboratrice: Hanya Pazeltova) réalise une surélévation qui permettra de conserver la façade de l'ancien hôtel, construit en 1901, ainsi que les structures d'origine d'un petit bâtiment adjacent, qui constitue le dernier témoignage de la trame médiévale de cette place. Franchement contemporaine, la surélévation dialogue, par un rythme approprié, avec les façades conservées. Eléments de rappel, deux petits frontons métalliques stylisés et un bow-window ponctuent la surélévation. Le nouveau volume construit prolonge désormais la masse imposante de l'hôtel Touring-Balance (édifié en 1905), tout en trouvant appui sur le mur mitoyen de l'immeuble voisin, plus récent. Ce gabarit est parfaitement conforme aux dispositions du plan de site de la rade établi en 1978.

Enfin, c'est à la rue du Cendrier qu'une récente surélévation a choisi délibérément un parti plus traditionnel. Ce rehaussement, dû au bureau J.-J. Mégevand, est en effet exécuté en maçonnerie.

Néanmoins, l'expression des ferronneries et des éléments décoratifs de la façade permet de distinguer la partie ancienne de la partie nouvelle.

Ces quelques exemples ne sauraient constituer des solutions toutes faites. Il y a lieu de souligner que le contexte et le caractère de l'environnement construit constituent dans chaque cas une donnée déterminante; d'un projet à l'autre, la situation diffère.

Dans un cadre urbain à valeur historique, toute intervention architecturale reste fondamentalement un acte culturel. Tel est tout particulièrement le cas des surélévations d'immeubles. Et, à Genève comme ailleurs, c'est avant tout en sachant vouer le soin voulu à l'étude du contexte environnant, de cas en cas, qu'une architecture de qualité pourra s'affirmer.

Adresse des auteurs:

Pierre Baertschi
Hanya Pazeltova
Architectes SIA
Département des travaux publics
1211 Genève 8

La conservation mise au défi

A Genève, la façade de l'«Uniprix» promue patrimoine historique

par Pierre Baertschi et Daniel Mouchet, Genève

La notion de monument «s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle». Par cette définition la Charte de Venise (1964) entend montrer que notre patrimoine culturel n'est pas réductible à certains objets témoins de périodes dites «historiques».

Aujourd'hui, la notion même de patrimoine a tendance à s'accroître et à se complexifier. Cette évolution a du reste été mise particulièrement en évidence lors de l'année européenne du patrimoine architectural en 1975. Faut-il considérer que ce concept comprend tout élément significatif, représentatif d'un point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science? Doit-on au contraire insister sur la référence du caractère exceptionnel d'un bien culturel?

Ces quelques considérations sous-tendent assurément le système des valeurs qui a conduit à une opération de sauvegarde d'un type particulier: la reconstruction et la conservation partielle de la façade Jugendstil des Nouveaux Grands Magasins (Uniprix) à Genève vouée dès 1961 à la démolition. C'est en 1978 qu'un revirement a lieu et que sa conservation est décidée.

1. Alfred Olivet

C'est au numéro 4 de la rue de la Croix-d'Or que sera édifié entre 1911 (date de l'autorisation) et 1914 (achèvement de la construction) un immeuble d'un type particulier.

L'architecte Alfred Olivet (1863-1942) est alors dans une période très active de sa

carrière. Après avoir construit divers immeubles et transformé notamment les Hôtels Beau-Rivage et d'Angleterre, il gagne en 1912, en collaboration avec A. Camoletti, le concours pour la construction de l'Ecole primaire de Saint-Jean, puis l'année suivante, toujours avec A. Camoletti, un concours pour l'aménagement des quais de la rive gauche. On doit aussi à Alfred Olivet le bâtiment de l'Ins-